

**Arrêté du 3 mars 2016 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de Reims**  
**NOR : JUSB1606683A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter de la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Mme Fatima ANOUZ (FARES), secrétaire administrative du 2ème grade, en sa qualité de régisseuse suppléante au service administratif régional de la cour d'appel de Reims.

**Article 2**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Reims, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 3 mars 2016.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,

**Marie-Noëlle DEHOUCK**